L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 JUIN 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 9 JUIN 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

2 ans	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. — Résidence de choix située à la Baie St-Louis, connue comme la propriété du Dr Deléry—Propriétés-cottages coin des rues Carondelet et Conery et cela des rues Melpomène et Clara.

PAR W. I. HODGSON—Un cottage en bois, rue Frieur, entre Poydras et Perdido.

PAR LE SHERIF—Propriétés de choix, résidences, terrains dans les Premier et Troisième Districts.

PAR CHAS. F. WEISZ, exécuteur-testamentaire — Un lot de comptes ouverts—Une action de la Pelican brewing Co.

PAR LE CONSTABLE de la Deuxième Cour de Cité, à l'encoignure des rues St-Pierre et Marais—Un lot de meubles de maison, stoves, falances, ferblanterie, comptoirs, etc.

Grover Cleveland.

Nous avons beau feuilleter l'histoire des Etats-Unis—le pays par excellence des renommées improvisées, des grandes situations conquises du jour au lendemain—nous n'y trouvons pas d'exemple d'une fortune politique aussi rapide, aussi inattendue, aussi en dehors des règles ordinaires, que celle de M. Grover Cleveland. Né dans le New Jersey, en 1833, nous le voyons faire son droit à Buffalo, Etat de New York, y embrasser sans bruit, sans éclat la profession d'homme de loi. Il devient bientôt avocat de district, ensuite, shérif en 1869; il est enfin élu maire de Buffalo, en 1871.

Jusque-là, rien qui annonce des destinées brillantes pour lesquelles, du reste, il ne semble pas fait. Cette situation, très honorable, de maire d'une ville comme Buffalo, semblait être le plus haut degré de l'échelle qu'il pût atteindre dans son existence. L'ascension dans la hiérarchie administrative paraissait achevée, puisque, douze ans après, en 1882, nous le retrouvons au même poste. Dans ce passé du Président actuel, nous n'apercevons rien qui ait un caractère national. Toute son activité s'est exercée dans un comté, dans une municipalité. Si c'est de la politique, elle est bien étroitement locale; c'est ce que l'on appelle vulgairement de la politique de clocher. Un seul trait la met en relief: un grand fonds de droiture, d'esprit d'ordre, un sens administratif rare, doublés d'une indomptable opiniâtreté au travail; le tout, relevé par la haine de l'intrigue, de la corruption, des malversations, des mille et une pratiques malhonnêtes, depuis longtemps en honneur dans le politicianisme américain. Il fallait que ce fût là le caractère bien distinctif de son administration de Buffalo, puisque, quand les démocrates de New-York, voulant se soustraire au joug pesant, honteux, ruineux, de la clique radicale, et cherchant en vain parmi les chefs de leur parti, l'homme qui pourrait rétablir l'ordre et l'honnêteté dans la gestion de leurs affaires, ils furent obligés d'aller chercher cet obscur et modeste maire pour l'élever au poste de chef suprême de l'Etat, le plus important de tous par la population et l'influence qu'il exerce sur le gouvernement de l'Union.

C'est ainsi que M. Cleveland passe brusquement du City Hall de Buffalo au Capitole d'Albany, et de l'administration d'une ville de 155,000 habitants à celle d'un Etat de près de 6,000,000 d'âmes.

Cette soudaine élévation, à laquelle il ne songeait probablement pas, la veille, ne semble pas l'avoir ému, ni ébloui, un seul instant. Il prend possession de son nouveau poste, sans bruit, sans faste, sans éclat; et le voilà, dès le lendemain, installé à son bureau, réglant les affaires de l'Etat avec autant de simplicité, de droiture, de rectitude d'esprit que celles de la ville qu'il vient de quitter; comptant par ici, rognant par là, attaquant les abus, poursuivant les malversations, chassant les vendeurs du temple, déclarant la guerre aux monopoles et rétablissant l'ordre partout où régnait le désordre, c'est-à-dire dans chaque branche de l'administration—et tout, avec un sang-froid imperturbable, et une énergie, une persévérance qui ne se démentent jamais.

Il y avait longtemps qu'on n'avait vu les choses se passer de la sorte. Le gouvernement de l'Etat de New York avait, presque toujours, été un foyer de scandale pour le reste de l'Union; il devient exemplaire et donne à tous les Etats l'initiative en même temps que le modèle de la Réforme. Tous les yeux se portent instinctivement vers le bureau de M. Cleveland d'où part tout le mouvement. Il n'y a pas un an qu'il gouverne New York, que déjà, on le signale comme le futur Président des Etats-Unis. "Cette réforme étonnante qu'il vient d'établir dans un Etat, pourquoi ne l'accomplirait-il pas dans l'Union entière?"

Mais il y avait déjà sur les rangs un homme d'Etat de premier ordre, le candidat naturel, désigné à la nation, acclamé par elle, bien avant qu'il fût question de M. Cleveland, dans le monde politique; bien avant même que l'on sût qu'il existait quelque part dans l'Union. Celui-là aussi était un puissant et intelligent réformateur; il avait fait ses preuves sur un grand théâtre. C'était l'oracle du parti; il en avait déjà été, il devait, encore une fois, en être le porte-drapeau. Mais M. Tilden était vieilli, fatigué, désillusionné. S'il avait plus que les capacités et les énergies nécessaires à l'homme d'Etat, en aurait-il les forces physiques? Après avoir jeté un regard scrutateur sur la vie, sur les antécédents, sur les différentes gestions de M. Cleveland, après avoir tout bien pesé, tout bien considéré; parfaitement rassuré sur l'avenir de l'Union, de la réforme, sous la direction d'un pareil homme, si nouveau qu'il fût, il se démet en sa faveur; il lui cède la place.

Et voilà le gouverneur, élu d'hier, qui, après être resté jusque là parfaitement étranger à la politique nationale, n'ayant pénétré ni dans le Sénat, ni dans la Chambre des Représentants, presqu'inconnu du monde officiel, qu'il n'a même pas eu le temps de fréquenter; sans avoir jamais abordé publiquement une des graves questions qui intéressent la grandeur, l'avenir de la nation, passe, presque sans transition, de sa mairie de Buffalo, une ville de deuxième ou troisième ordre, à la Maison Blanche.

On se rappelle les plaisanteries dont l'a criblé alors Ben Butler. Il le traitait de novice; il le renvoyait à l'école; c'était toute une éducation à faire, prétendait-il, et il commettrait à coup sûr autant de sottises que d'actes." Ce que c'est pourtant que d'avoir l'esprit dépravé par l'intrigue et les habitudes malhonnêtes: on en arrive à prendre la roueria pour l'intelligence, à nier l'existence de la droiture droite, à ne plus croire qu'aux chemins de traverse.

M. Cleveland donne, depuis près de quatre ans, de cruels démentis au plus taré des politiciens américains; il lui a démontré, à lui et à ses pareils, que le travail et la probité peuvent conduire à tout et que si l'on arrive, parfois, par l'intrigue ou une popularité malsaine, on ne reste que par la valeur morale et l'honnêteté.

On connaît le caractère de l'administration de M. Cleveland: l'idée de réforme, d'épuration, d'assainissement, la domine et la pénètre tout entière, et elle est si puissante chez lui qu'elle arrive à dompter tous les obstacles. Ou sait quelle est sa méthode: quand on présente à sa signature un bill qui a soulevé de graves débats, qui reste encore, même après son adoption, l'objet, de bien des controverses, il part pour la campagne; il s'enferme dans son bureau, et là, seul, en présence de monceaux de documents, il étudie le projet, il le disèque, il n'en laisse échapper aucun détail, sans l'avoir retourné dans tous les sens. Il ne sort de sa retraite que quand son parti est pris et son jugement porté. Il approuve ou il rejette, et, quand il approuve son veto sur un bill, rien ne le ferait revenir sur sa détermination. Sa force—elle est énorme—est tout entière dans la droiture inaltérable de ses intentions, dans la froideur avec laquelle il juge, dans la conscience parfaite qu'il a de la justesse des arrêts qu'il rend, après une étude approfondie des questions, dans la solitude du cabinet, à l'abri de tous les entraînements de l'intérêt, de toutes les passions des partis.

Tel est l'homme qui vient d'être acclamé de nouveau candidat à la présidence des Etats-Unis, et le vote populaire ratifiera, d'une façon éclatante, le verdict de la convention de St-Louis. Nous applaudissons à ce triomphe, moins encore pour celui qui en est le héros, et pour le parti auquel nous appartenons, que pour la grandeur du pays, pour l'avenir de la réforme, pour la consolidation et la perpétuation du règne de la justice, de la moralité, de la probité, dans l'administration des affaires publiques.

M. Ben Onorato.—Les ventes d'immeubles aux encheres publiques attirent, on le sait, une affluence considérable, le samedi à la Bourse des Encanteurs, avenue St Charles, 72. Les capitalistes s'y rendent régulièrement mais regrettent fort que les criées se fassent toutes à la même heure, ce qui, nécessairement les empêche de les toutes entendre. Pour obvier à cet inconvénient et dans l'intérêt de ses clients et des enchérisseurs, M. Ben Onorato, à partir du 14 juillet prochain, fera ses criées à onze heures et demie. Cette judicieuse mesure du populaire encanteur recevra, nous en avons l'assurance, l'approbation des nombreux et fidèles habitués de la Bourse.

West End.—La vogue du West End se maintient, mais il faut convenir que les efforts intelligents et persévérants du colonel Walker, le populaire président de la compagnie Lake & City, y contribut dans une large mesure. Voilà qu'il vient d'engager le célèbre ingénieur aéronaute, Harry Warner, qui, du jardin de West End, fera dans son colossal ballon la Vénus, trois ascensions. M. Warner compte plus de 1,000 ascensions exécutées avec le plus grand bonheur; jamais il ne lui est arrivé d'accident. A une hauteur de 5,000 pieds il sortira de sa nacelle et fera sa descente en parachute. Les ascensions auront lieu aujourd'hui, demain et dimanche, à 6 heures du soir. Les trains partiront de la ville toutes les dix minutes.

Hôtel Washington.—Tout le monde y va, et tout le monde en est enchanté. Mint Julep est certainement une des stations balnéaires les plus agréables et les plus populaires du lac Pontchartrain. L'eau y est délicieuse et d'une fraîcheur inépprochable, aucun égout de la ville ne vient y aboutir. Quant à l'Hôtel Washington, dont l'éloge est dans toutes les bouches, il nous suffit de dire qu'il est administré par M. John Trisconi, dont on connaît la vieille expérience.

Illinois Central Railroad.—On'on lise l'annonce de ce chemin insérée dans une autre partie de l'ABEILLE. Par suite de nouveaux arrangements pris par la Compagnie, le voyage de la Nlle-Orléans à St. Louis ou de St. Louis à la Nlle-Orléans est abrégé de toute une nuit, tandis que les Pullman Palace Sleepers font correspondance avec toutes les lignes qui viennent se relier au tronc principal et qui se dirigent dans les divers centres de l'Ouest. Les hommes d'affaires se le rappelleront sans doute.

Cette infection scrofuleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.

Excès de fatigue.—Si l'homme qui se livre à un rude labeur cherche un apaisement à sa fatigue, où le trouve-t-il? Des milliers d'individus d'une expérience éprouvée lui diront qu'aux l'ont trouvé dans le "Hostetter Stomach Bitters" qui a le merite de donner des forces au corps, d'activer les facultés de l'esprit, de calmer les nerfs comme nul autre remède ne le pourrait faire. La digestion, une des fonctions de l'estomac, l'appétit, le sommeil y trouvent un puissant auxiliaire; les convalescents en éprouvent d'excellents effets. Un estomac délicat le supporte facilement; et pour les personnes des deux sexes qui ont besoin d'un tonique, il n'en est pas de meilleur, il est parfait aussi pour la fièvre, le rhumatisme et les maux de reins.

Alsace-Lorraine.

La *Post*, journal allemand publié à Strasbourg, fait la proposition suivante au sujet de toutes les formalités qu'ont à remplir les étrangers et en particulier les Français qui désirent se rendre et séjourner dans l'Alsace-Lorraine:

"On nous rend attentifs à ce fait que la nécessité de produire un passeport qui s'impose désormais à tous les voyageurs désireux de se rendre en Allemagne en passant par la frontière française, et la nécessité d'avoir un permis de séjour qui s'impose à tous les Français désireux de s'arrêter quelque temps dans la province, pourraient se concilier d'une manière qui simplifierait toutes ces formalités. L'ambassade allemande à Paris, qui doit viser les passeports des voyageurs désireux de se rendre en Allemagne, devrait recevoir des instructions spéciales pour le cas où des Français qui veulent se rendre en Alsace-Lorraine, c'est-à dire dans une partie de l'Allemagne, manifestent en même temps le désir de séjourner dans l'Alsace-Lorraine. Dans ce cas spécial, l'ambassade d'Allemagne à Paris devrait être chargé de demander préalablement au gouvernement de l'Alsace-Lorraine s'il a l'intention d'accorder aux Français en question l'autorisation de séjourner dans l'Alsace Lorraine. Si oui, l'ambassade allemande accorderait le passeport nécessaire, et ce passeport servirait en même temps de permis de séjour pour l'Alsace-Lorraine. Si non, le passeport ne serait pas refusé, parce que tel Français, dont le séjour serait dangereux en Alsace-Lorraine, serait peut-être parfaitement inoffensif dans le reste de l'Allemagne; mais on avertirait celui qui recevrait le passeport que cette pièce lui permettrait, il est vrai, de franchir la frontière franco-allemande et d'aller en Allemagne, mais non de s'arrêter dans cette partie de l'Allemagne qui s'appelle l'Alsace-Lorraine. De cette manière, les formalités à remplir seraient singulièrement abrégées."

Le correspondant strasbourgeois de la *Gazette de Voss*, qui paraît à Berlin, apprécie ainsi qu'il suit les nouvelles mesures prises par le gouvernement allemand:

"Il va sans dire que le gouvernement doit surveiller de près les agitations politiques hostiles à l'Allemagne. Mais on pourrait combattre ces agitations par d'autres moyens que ceux qu'on emploie. On le ferait surtout en cherchant à donner des satisfactions à la population, car par là on enlèverait à l'agitation tout terrain favorable. Ce qui prouve qu'on n'a pas fait ce qu'il était nécessaire à ce point de vue, c'est le fait que l'émigration des Alsaciens-Lorrains vers la France a augmenté d'une façon imprévue durant ces dernières années, surtout depuis les dernières élections et les bruits de guerre qui avaient été répandus à l'occasion de ces élections. L'émigration de l'Alsace-Lorraine vers la France a toujours été très forte depuis des siècles. Aussi avait-on considéré comme un succès de l'administration allemande le fait que ce courant avait un peu diminué en 1880 et dans les deux ou trois années suivantes. Ce succès, on l'a compromis par obtenir des élections favorables au septennat militaire. On ne devrait pas oublier que chaque Alsacien qui émigre en France augmente les liens qui rattachent l'Alsace à la France; car chaque émigrant laisse derrière lui des parents et des amis qui s'intéressent à son sort et en sort du pays qu'il habite."

Depuis le matin, le jeune Henri ne fait que crier et pleurnicher. Sa mère lui explique qu'il a trois ans passés, que conséquemment il est un homme et qu'il est indigne de lui de pleurer ainsi à chaque instant, comme s'il était encore un petit garçon.

M. Henri veut bien goûter ce raisonnement, qui flatte son orgueil; aussi, plein de résolution, dit-il à sa mère:

—Alors, mouche mes yeux!

☞ Aux enfants, qui ont mal aux yeux, ou aux oreilles, ou qui sont atteints de scrofules, donnez la Salsepareille d'Ayer.

Nouvelles diverses de France.

Les membres des trois groupes de la droite de la Chambre ont tenu, le 25 mai, à l'hôtel Continental, la réunion plénière que nous avions annoncée.

Voici le texte du procès-verbal qui a été communiqué à la presse de Paris:

Les trois groupes de la minorité de la Chambre des députés se sont réunis ce soir en assemblée plénière à l'hôtel Continental, sous la présidence de M. le baron de Mackau, assisté de MM. de la Rochefoucauld et Jolibois, tous trois présidents des groupes.

MM. de la Ferronnays, Gaudin et de Martimprey, secrétaires des trois réunions, ont été appelés au bureau.

Le président a mis successivement aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées:

1. La réunion plénière, confirmant les ordres du jour antérieurement adoptés, affirme de nouveau la volonté "de poursuivre sans relâche devant le Parlement et dans le pays la dissolution de la Chambre, pour arriver, par la revision des lois constitutionnelles, à la consultation directe de la nation".

2. Un banquet réunissant les membres de la droite et les représentants de la presse sera organisé par les soins du comité d'action. La politique constante des droites et le but qu'elles poursuivent actuellement y seront exposés par les présidents;

3. Le président de la réunion plénière reçoit la mission de s'entendre avec la presse conservatrice de Paris et des départements, afin de concerter une action commune en vue de la dissolution;

4. La réunion donne à la commission les pouvoirs nécessaires pour organiser dans toute la France, par tous les moyens possibles, le mouvement dissolutionniste;

5. La réunion plénière confirme les pouvoirs précédemment conférés aux trois présidents, MM. le duc de Doudeauville, Jolibois, le baron de Mackau, et MM. Berger, Léon Chevreau, Granier de Cassagnac, le comte de Maillé, le comte de Mun, Piou;

Elle leur adjoint MM. le marquis de Breteuil, Delafosse et le comte de Martimprey.

Signé: Marquis de la Ferronnays, Gaudin, comte de Martimprey.

Tous les députés de la Droite assistaient à cette réunion.

MM. de Mackau, de La Rochefoucauld, le comte de Mun, de Cassagnac ont pris la parole. Les pouvoirs conférés au comité d'action sont des plus étendus. Le comité pourra prendre toute décision qu'il croira utile sans en référer aux groupes.

La commission supérieure agricole des congrès et conférences de l'Exposition s'est réunie, sous la présidence de M. Gomot, ancien ministre de l'agriculture.

Elle a arrêté les bases du congrès international agricole et désigné les spécialistes qui seront appelés à se joindre à elle pour l'organisation générale.

La commission du congrès international agricole serait ainsi composée:

MM. Méline, président de la Chambre des députés; Gomot, député; Dehérain, professeur au Muséum; Gaston Bazille, sénateur; Jules Chapon, publiciste; Chauveau, de l'Académie des sciences; Develle, député; Girard, professeur au Muséum; Grandeau, doyen de la Faculté des sciences; Risler, directeur de l'Institut agronomique; Tisserand, directeur de l'agriculture; Foucher de Careil, sénateur; de Dampierre, Passy, Teissonnière, Baudrillart, Sanier, Jules Besnard, Leconteux, Ducharitre, de la Gorsse, Nouette-Delorme, Cazanvieilh, Demouzey, Philippe, Albaret, Fouqueirol, Balbiani, de Mornay, Lalande, Porion (Nord).

M. Gomot a été chargé de communiquer les décisions prises à M. Pasteur, président, et à M. le ministre du commerce.

La commission a ensuite créé deux nouveaux congrès pour la vieiculture et la sériciculture.

L'agence Havas a communiqué, aux journaux du 26 mai, la note suivante au sujet des billets faux de la Banque de France:

Dans les 12,700 billets de 500 fr. qui ont été présentés hier vendredi aux guichets de la Banque, pour la somme de 6,350,000 fr., il n'a pas été constaté un seul faux billet.

Il n'a été présenté aucun billet faux aux garçons de recette dans la journée d'hier.

Le nombre total des billets faux, reconnus par la Banque, est toujours de cinquante-trois.

Une question des plus intéressantes pour les officiers français va bientôt être tranchée par M. le ministre de la guerre.

On sait que cette question avait déjà été agitée, il y a deux ans, par M. le général Boulanger, qui avait adressé à tous les commandants de corps d'armée une circulaire en vue d'examiner s'il n'y avait pas lieu de modifier les prescriptions ministérielles de 1843, en autorisant la dot de 1250 fr. de revenu exigée des personnes recherchées en mariage par des officiers.

Les avis ont été très partagés, et les prescriptions actuelles, concernant l'apport dotal, ont donné lieu à certaines critiques.

Afin de s'éclairer sur cette grave question tant controversée jusqu'à présent, le ministre de la guerre a invité les différentes directions d'armes et les services administratifs ou spéciaux à lui faire parvenir, dans un délai aussi rapproché que possible, leur avis motivé sur les questions suivantes:

1. Y a-t-il lieu de maintenir le *statu quo*, c'est-à-dire la fixation de la dot réglementaire au chiffre uniforme de douze cents francs de rente pour tous les officiers?

2. Dans le cas où cette fixation serait considérée comme insuffisante, quel doit être le chiffre de l'apport? Doit-il être le même pour tous les officiers ou différer suivant les grades?

3. Convient-il de supprimer toute fixation et de laisser libre le mariage des officiers, sans imposer aucune condition d'apport de la future?

4. Enfin, y a-t-il lieu de laisser les officiers libres de contracter mariage sans autorisation préalable?

Nous croyons savoir—dit le *Journal du Havre*—que M. de Freycinet serait assez disposé à adopter les dispositions du troisième article, sauf enquête très approfondie sur les antécédents et la moralité des jeunes filles recherchées en mariage et de leurs familles.

Les lois répressives contre la falsification des denrées semblent impuissantes vis-à-vis de la fraude. Des rapports préfectoraux établissent qu'en ce qui touche notamment le commerce des beurres, des fabriques de margarine envoient leurs produits dans les centres réputés pour fournir des beurres de choix et d'où ils sont expédiés aux consommateurs qui croient ainsi à tort déjouer les falsificateurs en se fournissant au pays d'origine.

Les parquets vont être invités à poursuivre tous les contrevenants avec la dernière rigueur.

Les étrangers semblent avoir une prédilection pour l'exposition de la maquette du monument de La Fontaine. Depuis son ouverture, qui ne date que de quelques jours, cette exposition est visitée, chaque jour, par des groupes d'Anglais, d'Américains, etc., admirateurs du grand fabuliste.

Des recommandations spéciales ont été adressées aux préfets maritimes, par l'amiral Krantz, pour assurer la conservation du vin à bord des bâtiments.

Il est prescrit de consommer en journalier et pendant les désarmements, les vivres de campagne de fabrication ancienne. De plus, ordre est donné de n'acheter désormais, pour le service général, que des huiles d'olives de provenance française.

M. Bonnaissieux, membre de l'Institut, l'auteur de la statue de Victor Laprade, a expédié son œuvre à la municipalité de Montbrison.

L'inauguration du monument est fixée au 17 juin. La ville de Montbrison, à l'occasion de cette cérémonie, a organisé une grande fête.

L'Administration étudie la question de savoir s'il n'y aurait pas intérêt à placer dans l'intérieur des gares de chemins de fer, des boîtes aux lettres destinées à recevoir la correspondance des voyageurs de passage dans ces gares.

Le ministre des finances a pris, à la demande du Syndicat des voyageurs de commerce, une décision en vertu de laquelle la carte de membre d'un Syndicat professionnel sera admise comme justification d'identité pour la livraison des objets chargés ou recommandés adressés poste restante, — ou simplifiera ainsi l'accomplissement d'une formalité toujours gênante.

Le ministre du commerce, consulté par certaines Chambres commerciales de la région de l'Ouest sur la réorganisation du service de vérification des tissus imprimés afin de juger les contestations en matière d'application des droits de douane à l'importation de ces tissus, a répondu qu'il appartient aux intéressés de se pourvoir auprès de la Chambre de commerce de Paris afin d'obtenir l'augmentation des experts vérificateurs.

La Société des traditions populaires a pris l'initiative d'un Congrès qui aura lieu sous ses auspices, au moment de l'Exposition de 1889. Les Sociétés françaises ou étrangères qui s'occupent des contes, des traditions, des coutumes, des superstitions, de tout cet ensemble qu'on désigne sous le nom de Folk-Lore, seront invitées à y prendre part. Une commission choisie parmi les membres de la Société s'occupe activement de donner à ce Congrès, le premier qui soit consacré à cette science nouvelle, toute l'étendue et tout l'éclat désirables. La *Revue des traditions populaires*, organe de la Société, en publiera prochainement le programme.

Dans une des dernières séances de l'Académie de médecine, de Paris, M. Demeny a présenté, par l'intermédiaire de M. le professeur Marey, des appareils qu'il a inventés pour la mensuration exacte et méthodique du thorax. Il est souvent très utile de s'assurer de la manière dont la cage thoracique accomplit ses fonctions pendant l'inspiration et l'expiration de l'air, de jauger ainsi la capacité pulmonaire, de suivre chez l'enfant, les développements de la cage thoracique, en rapport avec le développement général, les effets de l'exercice sur l'acte musculaire qui accomplit les phénomènes de la respiration, etc.

L'un des appareils de M. Demeny est une sorte de compas à deux branches semi-circulaires, capables d'envelopper à différentes hauteurs la cage thoracique. Ces branches correspondent à une tige horizontale qui, en se mouvant et transmettant son mouvement à un appareil enregistreur, exprime par des courbes les variations de capacité du thorax. On a trouvé de la sorte que le thorax, à peu près immobile en arrière, du côté de la colonne vertébrale, se dilate et se rétracte surtout sur les côtés et vers la région antérieure, et que cette dilatation et cette rétraction sont le plus marquées dans les parties moyenne et inférieure.

L'autre appareil, analogue au *conformateur* des chapeliers, enveloppe le thorax à toutes les hauteurs voulues et permet de reproduire sur le papier, à l'échelle qu'on désire, une coupe rigoureusement exacte de la cavité.

On a distribué, le 24 mai, aux députés, la proposition de loi de M. Marmonier sur les associations et les congrégations.

Cette proposition, qui comprend 49 articles, se résume ainsi:

Nous nous proposons, disent les auteurs:

"1. D'assurer par la législation la liberté dont les associations jouissent déjà sous la République;

"2. D'établir solidement sur les congrégations la surveillance et l'autorité de l'Etat;

"3. De détruire la mainmorte dans le présent, comme nous l'empêchons dans l'avenir et de protéger les familles.

"Tel est le résultat que nous poursuivons; nous nous sommes efforcés de le préparer:

"1. En donnant aux associations la faculté de se constituer sans autorisation;

"2. En supprimant les congrégations d'hommes; en organisant, en vue de l'autorisation nouvelle que le gouvernement pourra, sous sa responsabilité, concéder à des congrégations de femmes ci-devant autorisées, toutes une série de précautions destinées à les faire connaître; en substituant une durée trentenaire à la pérennité dont elles jouissaient en fait auparavant; en limitant les acquisitions à titre gratuit et en les soumettant à l'agrément de l'Etat; en assurant l'autorité des ascendants, dont le consentement sera nécessaire pour entrer dans une congrégation comme pour contracter mariage.

"3. En liquidant les biens des congrégations d'hommes, ainsi que ceux des congrégations de femmes ci-devant autorisées qui recevront l'autorisation nouvelle, et en procédant par voie d'extinction vis-à-vis des congrégations de femmes qui n'étaient pas autorisées et ne pourront l'être."

Le tétanos, l'une des affections les plus effrayantes qui puissent frapper l'organisme humain, est, ainsi que l'affirmait récemment M. Verneuil, une maladie dont la nature microbionne aura pu être affirmée sur la foi d'une étiologie rigoureuse, avant qu'on en ait trouvé et montré le microbe pathogène. Mais avec les méthodes d'investigation dont la bactériologie dispose, la découverte des microparasites est devenue relativement facile; et M. Lampiasi vient de communiquer au *Congrès de chirurgie de Naples* qu'il a pu, avec le sang d'hommes et d'animaux tétaniques, obtenir des cultures en bacille fusiforme et d'aspect granuleux au moment de la sporification, qu'il regarde comme le microbe du tétanos.

Ainsi qu'il l'établit dans son intéressante communication, M. Lampiasi a inoculé avec ses cultures 45 cobayes, 17 lapins, 2 agneaux et 1 mouton: 27 de ces animaux auraient eu un tétanos mortel, 12 un tétanos dont ils auraient pu guérir, et enfin 10 auraient succombé à une infection aiguë, sans manifestation tétaniques.

L'auteur, bien qu'ayant eu pour point de départ des cas de tétanos spontané, pense que, selon toute probabilité, le tétanos traumatique est sous la dépendance du même agent infectieux.

Les expériences faites, si elles ne sont pas absolument concluantes, offrent du moins un grand intérêt. La chirurgie militaire, en particulier, a grand profit à rechercher les causes d'un mal qui, en cas de blessure, peut produire de si dangereux effets.

Impuissance générale.

On lit, dans *La Liberté* du 24 mai:

Si nous apercevons une issue quelconque à l'agitation nous sommes témoins, si une solution pratique et utile était possible, nous prendions peut-être notre parti de l'état trouble où tant de passions et d'ambitions déchaînées nous jettent aujourd'hui, espérant de voir sortir de cette crise profonde une situation plus normale, plus régulière et plus profitable au pays. Mais nous avons beau, avec la plus entière impartialité, étudier le problème sous toutes ses faces, nous ne voyons pour personne le moyen d'en dégager l'inconnue et d'aboutir à un résultat sérieux.

La vérité est qu'on s'agite dans le bruit, mais dans le vide, et que tout le monde est impuissant.

Certes, on accuse la Chambre d'impuissance, et l'on a parfaitement raison. Voilà trois ans déjà que nous protestons, avec tous les esprits sensés, contre la déplorable stérilité des débats parlementaires. Nous n'avons cessé de dénoncer à la vérité du suffrage universel les mandataires infidèles qui n'ont jamais su comprendre ni accomplir les devoirs de leur mission. Il devait venir une heure où leur apathie, leurs erreurs et leurs fautes donneraient à leurs ennemis des armes terribles pour les combattre, et où le pays lui-même se lasserait et s'indignerait d'être si mal servi par ceux à qui il avait accordé sa confiance.

Cette heure est évidemment arrivée, et c'est ce qui fait contre le gouvernement et la Chambre la force de tous ceux qui veulent détruire ce qui existe.

Croire que cette législature parviendra, avant de finir, à corriger le vice originaire dont elle est irrémédiablement atteinte, c'est se leurrer d'une chimère. Telle elle est née, telle elle a vécu, telle elle mourra.

Mais ceux qui la décrient, à juste titre, ne sont pas moins impuissants qu'elle ne l'est elle-même. Elle n'a pu ni su rien fonder; nous doutons qu'ils puissent, à leur tour, rien détruire, ni rien constituer de viable.

Qui dirige le mouvement révolutionnaire dont le but est de renverser à la fois les institutions parlementaires et la République? Sont-ce de vrais hommes politiques, des réformateurs, des penseurs, des esprits expérimentés dans l'art de gouverner les peuples et de faire le bien du pays? Non, hélas! Ce sont, comme ceux qu'ils parlent de chasser honteusement de nos Assemblées, des politiciens, des agitateurs, habiles peut-être à passionner et à soulever l'opinion; mais de vrais hommes d'Etat? Lesquels?

Les reproches, très légitimes, qu'ils adressent à leurs adversaires de la Chambre actuelle, comment ne voient-ils pas qu'ils se retournent contre eux? Cette Chambre impossible, ils en sont membres. Ils y ont été envoyés, eux aussi, pour faire les affaires de la France et redresser les fautes des pouvoirs précédents. Qui donc les a empêchés de formuler un grand programme de gouvernement, de sages et patriotiques propositions, destinées à améliorer les maux présents et à préparer l'avenir? Ils se seraient honorés par cette initiative, et si la majorité avait résisté à leurs bons et loyaux conseils, ils auraient porté un coup bien autrement formidable à la République et aux républicains que par l'opposition turbulente, brouillonne et également stérile dont ils ont fait leur système obstiné.

Mais non; s'il n'y a eu du côté des Gauches, aucune proposition, aucun projet digne d'examen, il n'y a pas en davantage du côté des Droites, de sorte que l'on peut accuser les unes et les autres d'une égale puissance.

Quant au boulangisme, que vent-il? Que propose-t-il? Quels moyens a-t-il de faire le bonheur de la nation dont il se prétend le sauveur? Mystère! Le général Boulanger, pendant son voyage dans le Nord, a dit qu'il allait soutenir énergiquement toutes les réformes démocratiques. Quelles sont celles qu'il compte défendre? Pourquoi ne présente-t-il aucun projet dans ce but? Il ne vient même pas à la Chambre, et c'est une sorte de député Benoiton qui est toujours absent.

Révision, dissolution, ce sont des mots, derrière lesquels il faudrait trouver des idées et surtout des remèdes efficaces contre les maux dont nous souffrons. Nous demandons que ces idées se précisent, que ces remèdes se formulent. Lancer la France dans les hasards formidables d'une nouvelle révolution, sans qu'elle sache d'abord ce que l'on prétend faire pour garantir sa sécurité et sa prospérité, c'est une entreprise folle à laquelle à coup sûr le pays ne s'associera pas.

Encore si ceux qui sont les promoteurs de cette entreprise subversive avaient le moyen de l'exécuter; mais, impuissants dans la délibération, nous sommes convaincus qu'ils sont aussi impuissants dans l'action.

Nous les voyons bien s'organiser pour la lutte. L'Union des Droites prépare un grand mouvement de propagande et de pétitionnement. Les boulangistes rêvent toujours de grandes manifestations plébiscitaires. L'agitation sera certainement entretenue sur tous les points du territoire; c'est quelque chose, mais pas assez pour atteindre le but, et nous doutons même que l'on ait le courage d'engager directement la bataille.

Il risque fort de s'écouler bien longtemps avant que les élections générales aient lieu. Il faudra beaucoup de persévérance pour faire durer l'agitation jusque-là, et ce pays risque fort aussi de s'en lasser, comme de toute chose trop prolongée.

En attendant, que fera-t-on? Comment vaincra-t-on l'inflexible résistance du Sénat chaque fois qu'on lui parlera de revision ou de dissolution? La Droite même de la haute Assemblée est notoirement, à cet égard, d'un avis tout à fait contraire à celui de la Droite de la Chambre. Obtiendra-t-on même, au Palais-Bourbon, une majorité en faveur de la revision? On l'a obtenue naguère. Le vote est resté purement platonique, et depuis on n'en parle plus.

De quelle façon espère-t-on aboutir davantage à un nouvel effort? Il est impossible de s'en rendre compte.

"Nous chasserons les bavards du Palais-Bourbon! Nous balayerons le Sénat!" s'écrient à l'envi les anti-parlementaires de tous les camps. C'est vite dit, mais cela ne se fait pas tout seul. Pour les coups d'Etat, il faut être maître du pouvoir. Tous les coups de force, il faut descendre dans la rue. Or, qui descendra dans la rue et par qui serait-on suivi? Mis en fait hors de doute que le peuple de Paris ne fera des barricades ni pour le prince de Paris, ni pour le prince Victor, ni pour le général Boulanger.

D'ailleurs, la force légale est entre les mains du gouvernement, et il en usera sans merci pour combattre toute tentative insurrectionnelle ou inconstitutionnelle. On ne s'y frottera pas. Alors que faire-on?

Nous l'avons dit: l'impuissance est générale, et c'est pourquoi nous ne croyons pas que rien de ce qu'on prépare ni de ce qu'on rêve puisse réussir.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en bariques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Debetz & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Belt & Cie. 10 déc—1an

AVERTISSEMENT
AUX VOYAGEURS
Se rendant à
ST-LOUIS
Par suite d'un changement dans les horaires de départ
L'ILLINOIS CENTRAL R. R.
Les voyageurs partant de la Nouvelle Orléans à 5h 30 de l'après-midi arrivent à St Louis le lendemain à 8h. 10 du soir. Ils jouissent ainsi UNE NUIT, tout en arrivant à temps pour le départ des trains de tous les railways de l'Ouest qui se relient à l'Illinois Central, avantage que n'offre aucune autre ligne.
L'ILLINOIS CENTRAL
est le seul railway ayant tous les jours des Pullman Palace Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et St-Louis, et qui vont de l'une à l'autre ville sans changement.
C'est la route la plus Courte; la plus rapide et la meilleure.
Que le hommes d'affaires se le rappellent.
J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
Nlle Orléans.
A. HANSON, G. P. A. Chicago.
9 juin—1 mois.

ELKIN & CO.,
100.....Rue du Canal.....100
Nattes! Nattes!
NATTES!
Nouvellement reçues de Chine et du Japon,
AUX PLUS BAS PRIX.
Assortiment complet de devant de cheminée en NATTE.
RIDEAUX! RIDEAUX!
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux. Colbert suisse et Nottingham, Cornicing, Linoleum et Toile Cirée
Etoffes pour Housse et pour Rideaux.
25 sept—

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans